

# Mise en place et gestion des contrats d'achat

2 jours (14h)  
Ajouté le 13/02/2024 - Modifié le 13/02/2024

**840€ NET**

Maitriser toutes les étapes de la contractualisation des achats

## Objectifs

- Appréhender les principes juridiques qui régissent les relations commerciales
- Appliquer les règles de droit des contrats aux spécificités des contrats d'achat
- Construire un contrat correspondant à son besoin et aux risques correspondants

## Compétences visées

- Acquisition des connaissances juridiques nécessaires à la rédaction d'un contrat simple
- Rédaction d'un contrat simple
- Gestion des risques achat par le contrat

## Public

Acheteur, assistant achat, gestionnaire achats, approvisionneur, responsable achat ou toute personne étant amenée en entreprise à exercer une mission dans la fonction achat

**Prérequis :** Prérequis : Aucun

**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

**Délais d'accès :** L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

## Programme

### La gestion des contrats d'achat

- Introduction : la place du contrat au sein d'un environnement juridique complexe (brève présentation du système juridique français et des principes structurant le droit des contrats)
- Les liens entre le processus de contractualisation et le processus achat (encadrement des pratiques achat par le droit, les pratiques contractuelles associées aux différentes étapes du processus achat, l'utilité du contrat pour garantir les risques liés à

# Mise en place et gestion des contrats d'achat

l'achat)

- Les pratiques courantes de contractualisation : RFI, RFQ, Accord-cadre, contrat, bon de commande...
- Les principales clauses permettant de sécuriser un achat : objet et modalités d'exécution du contrat, obligations, rupture...
- Les différentes modes de règlement des litiges (brève présentation du système judiciaire français, les principaux modes de règlements des conflit)
- Module pratique : savoir rédiger un contrat - exercice pratique.

## Dates & lieux

 21 et 22 novembre 2024

 Nantes / St-Herblain

## Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

## Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

**Équipe pédagogique** : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

**Méthodes** : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.

## Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.